



ASSOCIATION Le PAS SUD BOURGOGNE
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
6 mai 2022 à 17h30 – MJC Héritan - Mâcon

La présidente de l'association Corinne L'HORSET est chargée de présider la séance.

En l'absence de secrétaire et dans l'attente d'une nouvelle élection, le présent procès-verbal est rédigé par la trésorière de l'association Marie Pierre MARCHAND et la présidente de l'association Corinne L'HORSET.

Personnes présentes :

1- Membres du Conseil d'Administration :

Mme L'HORSET, Présidente
Mme MANIGAND, Membre du CA
Mme MARCHAND, Trésorière
Mme PROCHASSON, Membre du CA

2- Autres personnes présentes :

Mme ARDOUIN, Salariée Vie et Liberté
Mme BALTZER, Prestataire CCF Vie et Liberté, Association GAPS
Mme BATTARD, Aile Sud Bourgogne
Mme BEAUDET, Adjointe en charge des solidarités et de la politique sociale et familiale - Mairie de Charnay les Macon
Mme BEGUELAL, Association des médiateurs familiaux de Saône et Loire.
Mme BERTHON-LANDRE, Salariée services Vie et Liberté et Instants de Famille
Mme BONNOT, DDDFE / DDETS
Mme BOISSEVAL, TAS Service ASEF – RASEF
Mme BRESSON, CD 71 – Sage-femme coordinatrice PMI, Centres de santé sexuelle
Mme CLERC, FOGEX – Experte comptable
Mme DEVILLARD, Directrice des services Vie et Liberté et Instants de Famille
Mme FEYRIT, Salariée Instants de Famille
Mme JAULT, Adhérente
Mme LEFEUVE, 5ème adjointe en charge des affaires sociales, de la lutte contre l'isolement, des services aux familles et de la santé publique – Mairie de Mâcon
Mme NICOLAS-BURRY, Salariée Instants de Famille
Mme OTAVI, Cabinet Auditis
Mme SEYDOUX, Ancienne stagiaire salariée Instants de Famille
Mme TOURNIER, Adhérente
Mme VICHET, Salariée Vie et Liberté

Personnes excusées :

1- Membres du Conseil d'Administration :

Mme DURIX, Membre du CA, donnant pouvoir à Mme PROCHASSON

2- Autres personnes excusées :

M. ACCARY, Président du CD71,

Mme BACOT, Animatrice de prévention, CSAPA Association France Addictions

Mme BONNARD, Salariée Instants de Famille

M. BOSSONG, Président Caisse régionale MSA de Bourgogne

Mme CANNET, Conseillère départementale, représentée par Mme BRESSON

Mme DAUJEARD, Adhérente

Mme DUCOTE, Salariée Instants de Famille

M. DUMAS, Expert-comptable Auditis, représenté par Mme OTAVI

Mme FAUVET, maire de Cluny

Mme HERVE-BRECHEUX, Responsable Pôle Parentalité CAF de Saône-et-Loire

M. IZZARD, Directeur Général Association Prado de Bourgogne

M. LAPERTEAUX, Délégué départemental ARS Bourgogne-Franche-Comté

Mme LAVILLE, Salariée Vie et Liberté

M. LAFAY, Responsable local des solidarités TAS de Mâcon, CD 71

Mme MAILLET, Adjointe au Maire d'Hurigny, chargée des affaires sociales

Mme MAYAUX, Salariée Instants de Famille

Mme PARAD, Présidente Association des médiateurs familiaux 71

Mme POIZAT, Salariée Instants de Famille

M. REYNAUD, Conseiller départemental, représenté par Mme BRESSON

M. VEAU, Maire de Tournus

M. VULIN, Directeur Général Association Le Pont

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activité des deux services
- Rapport financier de la trésorière
- Rapport financier du cabinet Fogex
- Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis
- Présentation du site Internet
- Questions diverses

Accueil de la présidente

La présidente accueille les membres de l'Assemblée Générale qui peut se dérouler de nouveau en présentiel.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente du 7 avril 2021

Mme L'HORSET met au vote l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2021, concernant l'activité 2020, qui ne suscite aucune remarque particulière et est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente

Mme L'HORSET rappelle que comme tous, l'association a été impactée par le contexte sanitaire : salariés, activités, pratiques professionnelles...

Mais l'association LE PAS Sud a également dû faire face à un événement de taille avec une demande de la ville de Mâcon que le service Vie et Liberté quitte les locaux occupés, mais également une remise en question de sa participation financière à nos activités.

Si le déménagement était programmé de longue date, la remise en question des subventions a été une totale surprise.

Le départ du 10, rue du Doyenné marque une nouvelle étape dans la vie du CPEF.

Mme L'HORSET précise que l'arrêt de la subvention de la ville de Mâcon après 40 ans de soutien indéfectible, tout bord politique confondu, serait un coup dur pour l'association.

Elle rappelle que Vie et Liberté et Instants de Famille assurent depuis leur création des missions de service public pour soutenir les personnes les plus vulnérables, mâconnais, clunisois, tournugeois, habitants du Sud Bourgogne. Accueil inconditionnel, bienveillant, compétent, par des professionnels soucieux de la qualité du service rendu et du bien-être des personnes, à l'heure où il est plus que jamais nécessaire de soutenir les plus fragiles.

L'association est d'autant plus reconnaissante envers les communes de Cluny, Sancé, Charnay, Hurigny, à la communauté de commune du Clunisois, au Conseil Départemental de Saône-et-Loire, à la CAF, à la MSA, à la Direction régionale du droit des femmes et de la famille de leur soutien.

Mme L'HORSET rappelle que 2021a été une année mouvementée, qui va amener de profonds changements. À partir d'avril 2022 le CPEF Vie et Liberté sera situé au 8, rue des anémones pour un lieu accueillant et bien situé en centre-ville.

Mme L'HORSET précise que 2021 c'est aussi la finalisation de notre site Internet, qui se veut représentatif de nos activités :

- CPEF Vie et Liberté
- Service de soutien à la parentalité Instants de Famille
- Association

Ce nouvel outil de communication devrait répondre aux besoins des personnes accueillies, mais aussi aux personnes simplement intéressées par notre association : partenaires, financeurs, futurs administrateurs...

Mme L'HORSET termine son rapport moral en remerciant les financeurs, les administrateurs, Corine Devillard, directrice et les salariées, qui restent au service de la population quoi qu'il arrive.

Elle souhaite que 2022 soit plus serein pour tous et permette d'envisager la reprise d'activités plus ordinaires.

Mme L'HORSET ajoute que l'Association cherche toujours à compléter son équipe d'administrateurs, en particulier au poste de Secrétaire. Toutes les bonnes volontés sont invitées à se manifester.

→ Mme L'HORSET met au vote ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité des deux services

Mme Devillard, présente un bilan des activités des 2 services

Instants de Famille :

Concernant l'activité Espaces Rencontres, une question est posée sur la hausse des visites en présence d'un tiers.

Il est répondu que des ajustements organisationnels ont été réalisés avec l'ASEF, ce qui a engendré plus de sollicitations.

Mme Roux (ASEF) complète en précisant que les demandes sont de plus en plus nombreuses (sollicitation des magistrats, difficultés plus marquées dans les familles, hausse des besoins...). Elle souligne également la qualité du partenariat avec Instants de Famille.

Au sujet de l'accompagnement à la parentalité, une question est posée sur la tranche d'âge des enfants concernés.

Il est répondu qu'il n'y a pas de tranche particulière. Il est précisé qu'il n'y a pas de rencontres des enfants, que ce n'est pas l'objectif. Par contre, la médiation parent / adolescent est tout à fait possible (mais hors cadre accompagnement à la parentalité).

Il est souligné une demande particulière concernant l'homoparentalité.

Une question est posée concernant les parents : font-ils des retours suite aux conseils apportés ? Il est répondu que c'est rarement le cas car il ne s'agit pas d'un accompagnement dans la durée.

Vie et Liberté :

Les interventions scolaires réalisées sont saluées et leur nécessité soulignée.

Il est rappelé que dans le service, certaines contraceptions sont délivrées gratuitement (pilule, préservatif, implant, stérilet notamment).

Les interventions qui s'inscrivent en partenariat avec la Mission Locale (inclue dans l'Aile Sud Bourgogne) sont également évoquées (public 16-25 ans). La pérennité de ce partenariat est souhaitée.

Il est rappelé également que ces différentes interventions scolaires permettent aux jeunes d'identifier les lieux ressources et d'échanger sur leurs problématiques.

Mme Devillard termine en évoquant les actualités des deux services.

→ Mme L'HORSET met au vote ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

Rapport financier de la trésorière

Mme Marchand complète sa présentation en expliquant que si les bilans des précédentes années étaient excédentaires, l'enjeu de l'équilibre budgétaire va être au centre de nos préoccupations sur les années à venir.

En effet, différents points d'incertitude demeurent :

- La remise en question de la subvention de la mairie de Mâcon. Si la mairie a évoqué en 2021 la suppression de la subvention pour les deux services en 2022, elle a finalement concédé au maintien de ladite subvention pour contribuer à l'installation dans nos nouveaux locaux. C'est une bonne nouvelle qui ne dissipe pas les inquiétudes pour les années à venir si nous perdions le soutien historique de la mairie de Mâcon.
- Une nouvelle charge de logement à intégrer dans le budget de fonctionnement puisque la subvention de Mâcon était calculée de telle sorte qu'elle couvrirait le montant du loyer et d'un autre côté un refus de subvention d'investissement émanant du Département et un refus d'augmentation du budget de fonctionnement.

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

Rapport financier du cabinet Fogex

Il est demandé que le financeur « DDCS » soit remplacé par « DDDFE / DDETS ».

Rapport du commissaire aux comptes par le cabinet Auditis

Le cabinet Auditis certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2021.

La présentation de ce rapport n'amène pas de remarques.

→ Mme L'HORSET met au vote ces trois rapports financiers qui sont adoptés à l'unanimité. Elle propose d'affecter le résultat de 22 891,73 € en report à nouveau, ce qui est adopté à l'unanimité.

Présentation du site internet

L'adresse du site internet est la suivante : www.lepas-sudbourgogne.fr

Une question est posée sur l'affichage du partenariat avec le CIDFF.

Il est répondu que ce partenaire est affiché sur la page « Santé sexuelle - Planification familiale ».

Il est également proposé de changer le terme « Save the date » par une expression française telle que « réservez la date »

Questions diverses

Mme BALTZER présente l'action menée dans le cadre du « café des parents » qui se déroule à Cluny au Centre Social « 1001 familles ».

Mme L'HORSET interroge l'Assemblée Générale sur d'éventuelles candidatures au CA. Il n'y en a pas.

L'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 19h10 par Mme L'HORSET.

Ensuite, les participants à l'AG sont invités à rejoindre les nouveaux locaux du service Vie et Liberté afin de les visiter et de partager le pot de l'amitié.

Fait à Mâcon, le 6 mai 2022.

Corinne L'HORSET
Présidente



Marie Pierre MARCHAND
Trésorière

